

LETTRES DE NOS LECTEURS

En faveur de plus de services pour les enfants ayant un trouble du langage

Le Groupe de travail montréalais - Orthophonie et développement du langage (GTM-ODL), dont la Table de concertation petite enfance de la région de Châteauguay fait partie, souhaite saluer la publication de l'avis concernant les services offerts aux jeunes enfants avec un trouble développemental du langage, par l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) à la fin octobre. Le GTM-ODL se réjouit de voir aborder les besoins des enfants et les services dispensés en matière de développement du langage et de la communication.

Cette année, le GTM-ODL a diffusé un cadre théorique et pratique du concept d'orthophonie communautaire, entériné par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ). Il partage de nombreux constats et recommandations présentés dans l'avis de l'INESSS :

L'organisation des services en un continuum structuré selon plusieurs niveaux imbriqués, lesquels doivent inclure la promotion, la prévention, l'évaluation et l'intervention, ainsi que des services spécialisés en réadaptation.

L'absence de nécessité d'un dépistage systématique des problèmes de

développement de la communication et du langage auprès de tous les enfants d'âge préscolaire.

L'intégration en un réseau solide de toutes les interventions autour de l'enfant présentant des difficultés de communication et de ses parents, pour une mobilisation continue et la réduction des barrières d'accès aux activités et interventions du continuum de services.

L'implication de différents acteurs pour des interventions ciblées, appuyées par les données probantes issues de la littérature scientifique et de la littérature grise, toujours avec l'aval d'une orthophoniste dûment mandatée pour entériner les activités de soutien et de stimulation des activités langagières chez le jeune enfant.

Le GTM-ODL note cependant que l'avis présenté par l'INESSS concerne exclusivement les enfants présentant un trouble du développement du langage, donc déjà identifiés pour avoir grandement besoin des services de réadaptation en orthophonie. Outre cette population spécifique, de nombreux enfants âgés de moins de 5 ans présentent des difficultés ou des retards de langage qui nécessitent absolument une intervention précoce, garante de changements durables

chez ces enfants, comme l'a notamment démontré l'OOAQ en 2016. Les travaux du GTM-ODL préconisent que les parents sont les premiers experts auprès de leur enfant et qu'ils doivent être impliqués dès que possible dans les activités de promotion et de prévention inscrites dans un continuum de services dispensés dans la communauté.

Enfin, le GTM-ODL appuie la recommandation 5 de l'avis produit par l'INESSS. Le ministère de la Santé et des Services sociaux ayant le mandat populationnel d'offrir des services de qualité à la communauté, il y a urgence à ce qu'il revoie l'allocation des ressources disponibles, de concert avec le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation de et l'Enseignement supérieur, pour permettre l'adéquation entre les besoins des enfants avec retard de langage et l'offre de services actuellement déficitaire. Ce partenariat permettrait de mieux outiller les enfants et leur famille, en vue d'assurer un meilleur développement général de l'enfant incluant les sphères langagière, émotionnelle, comportementale et sociale, pour un meilleur pronostic en matière de réussite éducative.

NATHALIE WALTER,
CHARGÉE DE PROJETS, GTM-ODL